



**2023 – 2024**  
**POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DES BILLETS DE**  
**SPECTATEURS**

**Merci d'envisager d'assister à un événement de Expofest Productions. Nous sommes impatients d'accueillir un événement passionnant et mémorable pour tous les spectateurs.**

**Les billets ne sont pas remboursables. Cependant, si un événement devait être annulé, tous les billets de spectateurs achetés seraient admissibles à un remboursement complet. Les remboursements pour les événements annulés seront automatiquement traités sans qu'il soit nécessaire de faire une demande de remboursement.**

**Les billets ne seront pas remboursables en cas de force majeure. Les cas de force majeure comprennent, sans s'y limiter, les catastrophes naturelles, les cas de force majeure, la guerre, les troubles civils, le terrorisme, les réglementations gouvernementales et d'autres circonstances indépendantes de la volonté des organisateurs de l'événement.**

**Veillez noter que cette politique de remboursement est sujette à changement et que toute mise à jour sera communiquée via notre site Web officiel et nos canaux de communication.**

**Merci de votre compréhension et de votre soutien. Nous sommes impatients de vous accueillir à nos événements!**

**Cordialement,**

**Comité organisateur de Expofest Productions**